



PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION
de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron
Mercredi 14 mai 2014 – Centre de secours de Laissac

Le président remercie les sapeurs-pompiers de Laissac pour leur accueil et demande aux membres du conseil d'administration d'excuser Jean-Claude PRADEL, Philippe GLADIN, Maurice PAYAN, Patrick GALZIN, Sandrine FERRARY, Laurent DENJEAN, qui n'ont pu être présents lors de cette réunion.

- Décès survenus depuis le dernier Conseil d'Administration

Le Président énonce la liste des décès survenus depuis la dernière réunion :

Nom et prénom	Centre de secours	Âge (si connu)
<i>PENDARIES JEAN-PIERRE</i>	<i>CAPDENAC</i>	<i>71 ans</i>

- Compte-rendu du conseil d'administration du 22/04/2014

L'approbation du compte-rendu est reportée à la prochaine réunion.

- Congrès départemental

Une seconde réunion de travail s'est déroulée à 18h00, en amont de ce conseil d'administration.

Patrice JOUET donne rendez-vous aux membres du conseil d'administration à 08h30 au centre de secours de Laissac.

Un changement est annoncé dans le programme : l'horaire du forum sapeur-pompier sera décalé à 15h15 et le secourisme avancé à 14h00.

Patrice JOUET invite ensuite Monsieur Claude SALLES, maire de Laissac, à prendre la parole.

Ce dernier explique qu'il est très heureux de recevoir les sapeurs-pompiers actifs et anciens à l'occasion de ce congrès.

- Bilan financier

Le bilan financier 2013 est distribué aux membres du conseil d'administration qui discutent des différents postes et de la présentation de ce bilan.

Ils s'accordent pour dire qu'il serait nécessaire de détailler davantage les postes « commission sociale » et « Oeuvre des Pupilles », ainsi que la course du Viaduc et la Finat 2013.

- Tour de table des commissions

⇒ Commission sociale

Franck CHAUCHARD rend compte du bilan de la dernière réunion de la commission sociale régionale :

- actuellement, l'Union Régionale prend 3 nuitées en charge et les Unions Départementales les 2 suivantes ; désormais, l'Union Régionale prendra en charge 5 nuitées de base.
- les aides financières attribuées seront prioritairement versées via le paiement de factures.

- Si un décès survient alors qu'une personne est encore en activité et qu'elle relève du régime général, la CPAM peut verser aux ayants droits un capital décès sur présentation de justificatifs. Ce n'est pas systématique : la famille doit en faire la demande.
- Certains départements apportent une aide aux veuves de sapeurs-pompiers en cas de gros problème (par exemple, en cas d'inondations), via SOL en FA notamment. Ces veuves sont en effet adhérentes des Unions Départementales.
Franck CHAUCHARD s'interroge sur la situation du département de l'Aveyron où les veuves ne sont pas adhérentes ; elles ne pourraient donc bénéficier d'aucune aide.

Il conviendra néanmoins de se renseigner sur la responsabilité de l'Union Départementale en cas d'accident d'une veuve lors d'un voyage des anciens.

⇒ Revue départementale

David Chassang s'est renseigné sur la possibilité d'accueillir un stagiaire en formation commerciale pour réaliser la prospection de partenaires en vue de financer une revue départementale.

Cela ne peut pas être possible au sein de l'Union Départementale, car la structure d'accueil doit être en mesure d'effectuer le tutorat commercial du stagiaire.

⇒ Commission des Anciens sapeurs-pompiers

Pierre GIROU rapporte que les modifications des documents concernant l'équipe départementale de soutien n'ont pas encore été effectuées. Patrice JOUET explique qu'une entrevue en ce sens est prévue avec le Commandant Guesdon.

L'animateur annonce ensuite que la commission des Anciens sapeurs-pompiers souhaite mettre en place, le jour du congrès, une tombola dont les lots seraient des bons de réduction pour des voyages.

L'argent ainsi récolté serait reversé à l'Œuvre des Pupilles.

Pierre Girou revient sur le dossier principal évoqué lors de la dernière réunion de la commission fédérale : la convention concernant la PFR, qui doit être résignée à la fin de l'année 2015. Les Anciens sapeurs-pompiers estiment que des modifications seraient nécessaires au niveau de la réversion et attendent des réponses.

⇒ Commission Communication - Calendriers

François MAUREL explique que des calendriers au format carré seront également disponibles cette année.

La date limite de retour des bons de commande auprès d'ARSAPRIM a été fixée au 31/07/2014.

⇒ Commission Sport

Patrice CAUSSAT indique que peu de centres ont participé au tournoi départemental de pétanque, le 11 mai dernier, à Montbazens.

Patrice CAUSSAT annonce ensuite que 791 sapeurs-pompiers courront au sein de l'équipe « Œuvre des Pupilles » le jour de la course du Viaduc, qui compte 15000 inscrits au total.

Il précise que les maillots pourront être retirés dès le samedi au centre de secours de Millau, mais également le dimanche matin.

⇒ Commission Œuvre des Pupilles

Stéphane MILLOT revient à son tour sur la Course du Viaduc.

Il rappelle qu'un stand de promotion de l'Œuvre sera installé dès le vendredi et que l'amicale des sapeurs-pompiers de Millau organisera un repas le samedi soir, et un autre également le dimanche midi, dont les bénéfices seront reversés à l'ODP.

Il tient à souligner le grand investissement dont font preuve Patrice CAUSSAT, le Commandant GUESDON ainsi que les sapeurs-pompiers de Millau dans l'organisation de cette manifestation.

Stéphane MILLOT explique que la Course du Viaduc pourrait, éventuellement, devenir l'évènement majeur de l'Œuvre en remplacement du Marathon de Paris si celui-ci venait à être arrêté.

Il rappelle ensuite que le lâcher des 1258 ballons organisé pour promouvoir l'Œuvre des Pupilles le 14 juin à Laissac, sera organisé partout en France à l'occasion de la Journée nationale.

- Questions diverses

Drapeau

Le président propose aux membres du conseil d'administration de choisir le modèle de casque qui sera représenté sur le drapeau : au choix, un casque F1 ou un ancien casque.

Les membres valident le choix du casque F1 à l'unanimité.

- Calendriers des épreuves sportives SDIS

Jean-Luc AUGUSTE communique les dates de certaines épreuves sportives SDIS :

- 1^{er} cross de secteur : 15 novembre 2014 à Saint Chély ;
- parcours sportif départemental : 30 mai 2015.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne désirant prendre la parole, Patrice JOUET remercie les sapeurs-pompiers de Laissac pour leur accueil, ainsi que l'ensemble des participants pour leur collaboration aux travaux du conseil d'administration et lève la séance à 21h00.

Le secrétaire général,
Franck CHAUCHARD



Le président,
Patrice JOUET

